



## Conseil économique et social

Distr. générale  
9 décembre 2013  
Français  
Original : anglais

---

### Commission de la condition de la femme

#### Cinquante-huitième session

10-21 mars 2014

**Suite donnée à la Quatrième Conférence mondiale  
sur les femmes et à la session extraordinaire  
de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes  
en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement  
et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle » : réalisation des objectifs  
stratégiques, mesures à prendre dans les domaines  
critiques et nouvelles mesures et initiatives**

### **Déclaration présentée par la Nouvelle Association des femmes japonaises, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social**

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.



## Déclaration

Depuis sa création en 1962, la Nouvelle Association des femmes japonaises, qui compte 150 000 membres dans tout le Japon, milite pour l'abolition des armes nucléaires, les droits des femmes et des enfants et la solidarité entre les femmes du monde entier dans l'intérêt de la paix.

Au titre du thème prioritaire de la cinquante-huitième session de la Commission de la condition de la femme, « Résultats obtenus et difficultés rencontrées dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en faveur des femmes et des filles », l'Association présente ici ses vues sur l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015.

Le programme de développement pour l'après-2015 devrait tenir compte des succès obtenus et des échecs essayés dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et tendre à faire advenir un monde pacifique, juste et durable où les droits de l'homme soient garantis pour tous. Un tel avènement suppose une transformation fondamentale des politiques sur la base d'une intégration systématique de la problématique hommes-femmes et de la question des droits de l'homme dans tous les domaines de la vie politique, économique et sociale. Les clefs de la réussite résident dans l'égalité des sexes, le respect des droits de chacun et l'autonomisation des femmes. Le nouveau programme de développement devrait comporter un objectif distinct qui traite spécifiquement de ces trois aspects et soit assorti d'échéances, de chiffres à atteindre et d'indicateurs. Il faudrait en outre que l'égalité entre les hommes et les femmes soit considérée comme une question transversale à prendre en considération dans la mise en œuvre de tous les autres objectifs.

### **Réduction des dépenses militaires et réaffectation de ressources pour répondre aux besoins des personnes**

D'après l'*Annuaire de 2013 de l'Institut international de recherches pour la paix de Stockholm*, les dépenses militaires engagées à l'échelle mondiale en 2012 auraient atteint quelque 1 760 milliards de dollars. Même s'il a reculé d'environ 0,4 % par rapport à 2011, ce total demeure très élevé. À l'ouverture du débat général de l'Assemblée générale à sa soixante-huitième session, tenu sur la question du programme de développement pour l'après-2015, le Secrétaire général a déclaré qu'il était absurde de continuer à dépenser autant en armements alors que certaines populations connaissent des besoins si criants, et qu'il nous fallait donc repenser nos priorités et investir dans les personnes au lieu de gâcher des milliards dans des armes meurtrières. La réduction des dépenses militaires favorisera la démilitarisation et créera des conditions propices à la prévention des conflits et à la coexistence pacifique fondée sur la confiance et la coopération. L'Association invite les gouvernements à dépenser moins pour s'équiper en armes superflues et davantage pour répondre aux besoins essentiels des personnes (éducation, prestations sociales, services médicaux, création d'emplois), conformément à l'Article 26 de la Charte des Nations Unies.

La poursuite des violences sexuelles contre les femmes et les filles et des violations de leurs droits fondamentaux dans les situations de conflit armé ou par des troupes stationnées à proximité fait obstacle à la promotion de l'égalité entre les sexes et des droits des femmes. Parallèlement à la réduction des budgets militaires,

il convient de déployer des efforts concertés en vue de remédier à ces problèmes par le dialogue et la diplomatie, ce qui peut également permettre d'empêcher la survenue ou l'aggravation de conflits.

À cet égard, nous nous réjouissons de la récente évolution concernant la République arabe syrienne, à savoir que la plupart des États, appuyés par l'opinion publique internationale, souhaitent un règlement pacifique de la situation et rejettent toute réponse militaire à l'emploi d'armes chimiques. En conséquence, le pays est devenu signataire de la Convention sur les armes chimiques. Nous accueillons par ailleurs avec satisfaction l'appel à une interdiction des armes nucléaires et l'attention portée aux conséquences humanitaires de leur utilisation, qui prend une place centrale dans les préparatifs de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015.

L'Association exhorte les gouvernements à se conformer au droit international, accentuer leurs efforts de prévention et de règlement des conflits par des moyens pacifiques et s'engager à mettre en œuvre la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes et la paix et la sécurité et toutes les résolutions adoptées ultérieurement par le Conseil sur le sujet. En tant que femmes du seul pays qui ait subi les effets de l'emploi d'armes nucléaires, et d'un pays dont la Constitution comporte un article par lequel il renonce à la guerre, en raison des remords qu'il éprouve à propos de la guerre d'agression qu'il a jadis menée et qui l'a vu réduire de nombreuses femmes de nations asiatiques voisines en esclavage sexuel, nous sommes déterminées à faire front contre l'usage de la force en toute circonstance et à œuvrer pour l'élimination des armes nucléaires et la fin de l'impunité pour les violences sexuelles. Nous profitons de cette occasion pour demander à la communauté internationale d'appuyer les efforts que nous déployons afin que justice soit faite aux femmes réduites en esclavage sexuel (également appelées « femmes de confort ») par l'armée japonaise durant la deuxième guerre mondiale.

### **Passage à une économie et une politique énergétique durables**

À l'échelle mondiale, le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté a été réduit de moitié au cours des 13 dernières années, mais le défi demeure partout de l'écart qui se creuse entre riches et pauvres en raison de l'aggravation de la situation économique, des problèmes d'emploi et de la généralisation de la pauvreté parmi les femmes et les jeunes, phénomène qui suscite à présent de graves inquiétudes. Le Japon, troisième économie du monde, ne fait pas exception. De février à avril 2013, la Nouvelle Association des femmes japonaises a réalisé une étude sur les conditions de vie des femmes de 65 ans et plus, et sur les femmes actives de moins de 65 ans. Il en ressort la triste réalité de leur existence : 80 % des répondantes ont déclaré qu'il leur était impossible de subvenir à leurs besoins élémentaires avec la pension qu'elles touchent, et 14 % de celles qui travaillent à plein temps sont payées 2 millions de yens ou moins par an (soit environ 20 000 dollars). L'enquête publiée par l'institut national de recherches sur la population et la sécurité sociale à la fin de l'année 2011 a fait apparaître que le taux de pauvreté relatif parmi les femmes âgées de 20 à 63 ans qui vivaient seules s'établissait à 32 %, à 52 % chez les femmes âgées de 65 ans et plus, et à 57 % pour les femmes célibataires. Les femmes représentent également 57 % des personnes qui souffrent de pauvreté. Au Japon, le nombre d'employés non réguliers a considérablement augmenté, constituant à présent 38,2 % de la main-d'œuvre totale. Sur l'ensemble des femmes actives, 57,5 % ne sont pas employées de façon

régulière. L'écart de salaire entre les hommes et les femmes reste marqué, les femmes qui travaillent à plein temps gagnant 70 % de ce que reçoivent leurs homologues masculins. Combinée aux coupes incessantes qui sont opérées dans les dépenses de l'État consacrées aux services sociaux, l'inégalité salariale fait qu'il est difficile pour les femmes d'assurer leur indépendance économique et de mener une vie stable dans leurs vieux jours.

Il est également urgent de passer à une politique énergétique plus durable. La catastrophe qui a frappé la centrale nucléaire de Fukushima Daiichi en mars 2011 est loin d'être terminée. Cinquante mille personnes ont quitté la ville, et plus de 100 000 n'ont toujours pas pu réintégrer leur foyer. L'écoulement dans la mer d'eau radioactive en provenance de la centrale est désormais une préoccupation mondiale. L'expérience de Fukushima nous enseigne qu'une fois qu'un accident s'est produit dans une centrale nucléaire la vie des gens et leurs moyens de subsistance seront détruits et l'environnement subira de graves dommages. L'indemnisation et le nettoyage représentent des coûts énormes. Plus grave encore, nous ne disposons pas des technologies requises pour évacuer en toute sécurité les déchets nucléaires, héritage empoisonné que nous laisserons donc aux générations futures. Face à l'urgence de remédier à l'appauvrissement des ressources, au rythme alarmant des changements climatiques et à la détérioration de l'environnement, la communauté internationale doit engager une action collective et responsable, ce qui inclut notamment une évolution radicale vers des modes de consommation et de production plus durables.

Nous demandons aux gouvernements de mettre en œuvre des politiques économiques qui donnent la priorité à la durabilité plutôt qu'au profit, de garantir à tous un emploi et des moyens de subsistance décentes et de protéger l'environnement mondial.

### **Élimination de la discrimination et participation égale des femmes à la prise de décisions**

La paix et le développement durable sont possibles quand diverses voix peuvent se faire entendre. L'élimination de la discrimination et de la violence sexistes persistantes et la promotion d'une participation égale des femmes à la prise de décisions produiront des changements drastiques au niveau des politiques dans tous les domaines, y compris la sécurité. Le niveau moyen de représentation des femmes dans les parlements du monde s'établit à 19 %. Au Japon, cette proportion n'atteint que 7,9 %. Dans de nombreux pays, les femmes n'ont toujours pas leur mot à dire dans les décisions qui concernent leur propre avenir. Cette situation est déplorable et inacceptable. Afin d'accélérer la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, il est nécessaire d'éduquer la population aux droits de l'homme ainsi qu'à la santé et aux droits en matière sexuelle et reproductive. Nous exhortons les gouvernements à prendre l'engagement de pleinement appliquer la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, la Déclaration et le Programme d'action de Beijing et l'ensemble des autres accords internationaux et résolutions concernant l'égalité des sexes, l'exercice des droits de chacun et la promotion de la femme.

L'année 2015 marquera le vingtième anniversaire de la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes. Depuis l'Année internationale de la femme, en 1975,

l'égalité des sexes, le développement et la paix font partie des buts visés par les Nations Unies et les mouvements de femmes du monde entier. Le fait d'œuvrer à la réalisation de ces objectifs nous permettra de bâtir un monde où nous voudrions vivre. La Nouvelle Association des femmes japonaises espère que les échanges qui se tiendront à la cinquante-huitième session de la Commission de la condition de la femme aboutiront à l'élaboration d'un document final de nature à constituer une contribution importante à l'établissement d'un nouveau cadre de développement qui tienne dûment compte de la problématique hommes-femmes.

---